



PROCES VERBAL
N° 03/CNCMP/2014
DU 21/01/2014

L'an deux mille quatorze et le mardi 21 janvier à 13 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohamed abdellahi ould Zéine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

Etait absent :

- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES

1°/-*Examen* de la lettre n°007/CPMP/SI reçue le 08 janvier 2014, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Tintane Ain Verbe.

Décision

Ce point est reporté pour complément d'informations.

2°/-*Examen* de la lettre sans numéro reçue le 12 janvier 2014, demandant l'approbation des projets d'avenants aux marchés suivants:

1. suivi des travaux de rénovation de la ville de Tintane ;
2. travaux de construction d'un poste de santé, d'une maison des jeunes et d'un marché central à Tintane.

(Handwritten signatures and initials)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

- 1. reporte ce point pour correction du crédit d'impôt par la commission fiscale ;*
- 2. n'a pas d'avis sur la passation dudit avenant. Motif : montant de l'avenant en dessous du seuil de contrôle.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

3°/- Examen de la lettre n°037/CPMP/Ssouf reçue le 20 janvier 2013, demandant l'approbation de l'additif au DAO pour l'acquisition de 1382 vaches au profit des familles mauritaniennes rapatriées du Sénégal.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif au DAO.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPF

4°/-Examen de la lettre n°004/CPMP/DPEF reçue le 20 janvier 2014, demandant la non objection sur la décision de la CPMP/DPEF d'annuler le DAO relatif à l'acquisition de 10.000 tables bancs.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/DPEF d'annuler ledit appel d'offres.

6°/-Examen de la lettre n°003/CPMP/DPEF reçue le 20 janvier 2014, demandant l'approbation du PPM de la DPEF pour l'année 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE L'ADMINISTRATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

7°/-Examen de la lettre n°454/CPMP/SACC reçue le 30 décembre 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif à l'acquisition de véhicules et d'équipements au profit de la TVM-SA.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant les attributions suivantes :

1. lot 1 : 7 véhicules 4x4 pick-up à TOYOTA MAURITANIE SA pour un montant de 79.684.240 UM TTC et un délai de livraison immédiat.
2. lot 2 : 03 véhicules utilitaires type fourgonnette à CFAO MOTORS MAURITAIE SA pour un montant de 23.400.000 UM TTC et un délai de livraison de trente (30) jours.
3. lot 3 : 02 véhicules légers à TOYOTA MAURITANIE SA pour un montant de 19.551.770 UM TTC et un délai de livraison immédiat.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

8°/-Réexamen de la lettre n°788/CPMP/SR reçue le 23 décembre 2014, demandant l'approbation du rapport d'évaluation relatif à la fourniture et pose de matériel en grillage et accessoires dans huit wilayas agropastorales en trois lots distincts.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant les attributions suivantes :

1. lot 1 aux wilayas du Hodh Echargui et du Gorgol : à SOGECOR pour un montant de 384.756.816 UM TTC et TVA et un délai de livraison de 90 jours ;
2. lot 2 aux wilayas du Hodh El gharbi, de l'Assaba et du Tagant : à SOGECOR pour un montant de 470.984.220 UM TTC et TVA et un délai de livraison de 90 jours ;
3. lot 3 aux wilayas du Brakna, de l'Inchiri et de l'Adrar : à SOMACOGIR pour un montant de 454.833.394 UM TTC et TVA et un délai de livraison de 120 jours.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

9°/-Examen de la lettre n°038/CPMP/Ss reçue le 20 janvier 2014, demandant l'autorisation de passer un marché par entente directe avec l'UNOPS pour à l'acquisition de deux véhicules au profit du projet WARCIP.

(Handwritten signatures and initials)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve les contrats de marché passés par entente avec UNOPS pour l'acquisition de deux véhicules sous réserve de l'accord du bailleur de fonds :

1. 1 Peugeot Sedan (ex factory) pour un montant de 14.597,11 Euro HT;
2. 1 Toyota Land Cruiser Station pour un montant de 3.966.711 JPY HTT

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

